

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

22<sup>ème</sup> année - N° 3983 - Lundi 18 Octobre 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19

## Sept personnes hospitalisées dans le site de prise en charge de Fomboni



Site de prise en charge des patients Covid-19.

INAUGURATION DES VOIRIES DE FOMBONI

### Azali inaugure les axes routiers de Fomboni

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 ao 15 Octobre 2021**

Lever du soleil:  
05h 44mn  
Coucher du soleil:  
18h 07mn

Fadjr : 04h 32mn  
Dhouhr : 11h 58mn  
Ansr : 15h 19mn  
Maghrib: 18h 07mn  
Incha: 19h 21mn



## SEMAINE DU GOUT DE FRANCE :

## Le Paris Brest comorien, « un clin d'œil de Moroni Marseille »

*Dans le cadre de la semaine du goût de France, l'ambassadeur de France à Moroni Sylvain Riquier a effectué une visite jeudi 14 octobre dernier à la pâtisserie Nassib du port afin de découvrir la pâtisserie de Nassib. Cette semaine vise à promouvoir la gastronomie, la qualité des produits et le repas à la française à travers le monde.*

**D**u 11 au 17 octobre 2021, la Semaine du Goût revient partout en France. De nombreux ateliers ont rassemblé consommateurs et professionnels, du champ à l'assiette. Créé il y a plus de trente ans, cet événement est organisé par la Fondation pour l'innovation et la transmission du goût (sous l'égide de la Fondation agir contre l'exclusion) et placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette 32e édition est axée autour du goût du voyage et la découverte de nouvelles saveurs.

Dégustation, découverte et promotion, cette semaine a été marquée aux Comores par la visite de l'am-

bassadeur de France auprès à Moroni Sylvain Riquier à la pâtisserie Nassib. Dans un climat convivial à la pâtisserie Nassib Port, ce dernier a goûté à la saveur du « Paris Brest » à la comorienne, une forme de gâteau traditionnel d'origine française, en forme de roue de vélo pour rendre hommage à la course cycliste Paris-Brest-Paris. Elle est composée d'une pâte à choux fourrée d'une crème mouseline pralinée, parsemée. Chez Nassib, ce délice a pris une petite douce moelleuse de vanille comorienne. Le diplomate français explique que l'idée de cette semaine est de promouvoir la gastronomie, la qualité des produits et du repas français dans le monde. « La cuisine française n'est pas seulement de la gastronomie mais c'est une cuisine pour tout le monde. J'ai trouvé que Nassib fait déjà cette cuisine avec une petite touche comorienne », souligne-t-il.

Le diplomate a tenu à rappeler que l'Union des Comores a un projet commun avec la France dénommé AFIDEV qui est un projet pour soutenir les filières de la vanille, du



Semaine du goût de France chez Nassib.

girofle et de l'ylang-ylang avec l'accompagnement de 50 structures de transformation et de conditionnement. « L'idée est de faire parta-

ger la connaissance de la cuisine française, unir la France et les comoriens dans un optique très économique qui vise à favoriser les

produits comoriens et donc ce Paris Brest, est un clin d'œil du Moroni Marseille », renchérit-il.

**Andjouza Abouheir**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Vaccination obligatoire : que dit la loi ?

*Il s'agit bien d'une atteinte aux libertés humaines. Ces mots laissent comprendre que nulle ne peut imposer à quiconque de se faire vacciner. Et selon le droit, pour que la vaccination soit obligatoire, il faut une loi.*

**L**a semaine dernière à la sortie d'une réunion regroupant le ministère de l'Intérieur, celui de la Santé, le comité scientifique,

les préfets et les maires, il a été annoncé que la vaccination serait obligatoire d'ici la fin de l'année et l'on s'achemine vers la mise en place d'un pass sanitaire obligatoire. Quelques jours après, un grand nombre des bureaux administratifs publics imposent la présentation du carnet de vaccination aux personnes voulant y accéder. Ce qui suscite l'indignation d'une partie de l'opinion.

Interrogé sur le sujet, Me Moudjahidi Abdoulbastoi reconnaît que « juridiquement, on peut imposer l'obligation vaccinale à la population comorienne ». Ces mots suffisent-ils ? L'avocat ne s'arrête pas là et précise que pour se faire, il faut plus qu'un décret ou un arrêté. « Il va falloir faire passer une loi », dit-il précisant que « et même avec une loi, rien ne garantit qu'elle ne soit pas sanctionnée par le juge constitu-

tionnel. Matériellement, seule la loi peut déroger aux libertés garanties par la constitution, comme cela est bien dit dans l'article 89 de la loi fondamentale de 2018. Ici, l'obligation de vaccination, donc sans le consentement du vacciné, est une atteinte grave à l'intégrité physique de la personne humaine », détaille celui qui rappelle que le couvre feu et d'autres mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sani-

taire n'ont pas suivi les règles.

Du côté du comité scientifique, le docteur Djabir Abdou contacté à plusieurs reprises n'a pas souhaité s'exprimer. Rappelons que malgré ce vide juridique, la population continue à se faire vacciner « pour avoir accès aux différentes administrations et autres sociétés d'Etat » comme ils le disent.

**A.O Yazid**

## COVID-19

## Le Pass sanitaire ne fait pas l'unanimité à Anjouan

*Pour maintenir le pays dans la zone verte et assurer une immunité collective dans un futur proche, le Pass sanitaire va devenir obligatoire. Une décision qui continue de faire débat.*

**A**u début de la campagne de vaccination, on peut se vacciner quand on veut. Mais depuis le lancement de la 3e cohorte, qui enregistre peu de personnes, le gouvernement souhaite rendre obligatoire la vaccination. Une décision qui ne fait pas l'unanimité des comoriens même au sein du comité scientifique. « L'obligation du pass sanitaire est une très bonne idée et bien réfléchie. C'est une bonne stratégie. Devant un danger public, on doit

appliquer une stratégie de défense publique et non une démocratie », souligne Moukane Ali, un des premiers vaccinés de l'île.

Les contestataires sont très agités et déterminés. « Cette obligation à effet politique est s'ajoute à la misère qui ronge le pays. Le seul pays qu'on fait n'importe quoi et qu'on n'arrive pas à assumer ses responsabilités », tacle un vendeur au marché, connu au nom de Bouba. Un autre estime que « la décision d'imposer ce pass n'est pas réfléchie. On nous impose une partie de décision, mais ceux qui imposent ces règles fuient leurs responsabilités. Je ne suis favorable ni au vaccin, ni à l'obligation de pass sanitaire ».

Même dans les régions les plus reculées, on a des gens bien

sensibilisés sur l'immunité collective. Pour Djanfar Adinane Soufou de Koni, il a montré que lui et sa femme se sont vaccinés. « Cette obligation est loin d'être un problème social. La personne veut travailler ou se rendre dans un lieu public important ou une administration a le choix entre se vacciner ou pas », dit-il.

Selon un document de rapport, la troisième cohorte a échoué et les raisons sont multiples. A J-10 avec 10133 attendus juste 1387 personnes sont vaccinées Anjouan soit 13,73%. Pour Ouani 21,03% soit 1612 vaccinés sur 7665 attendus, Sima est à 10% avec une cible de 5960, mais juste 598 sont vaccinés (...) et pour Nyoumakele, on a 17% soit 1905 vaccinés sur 10648 attendus. Sur les 7 districts de

santé de l'île, 8212 personnes sont vaccinées sur 53 262, soit 15,42%. La première dose sera clôturée dans quelques jours. Donc l'obligation de la carte de vaccination est conçue comme

seule alternative pouvant atteindre l'objectif d'une immunité collective.

**Nabil Jaffar**

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 7673 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## COVID-19

## Sept personnes hospitalisées dans le site de prise en charge de Fomboni

Depuis quelques semaines le nombre des personnes contaminées par la covid-19 à Mohéli ne cesse d'augmenter malgré les mesures drastiques prises aux portes d'entrée dans l'île. Le site de prise en charge du CHRI de Fomboni est rouvert et compte actuellement 7 malades dont un sous assistance respiratoire.

"Pratiquement tous les jours on trouve des nouveaux cas et le nombre ne cesse d'augmenter" c'est le constat qu'a fait le patron de la coordination insulaire de lutte contre la

covid-19, Dr Hassanaly Abdoulanziz. 9 personnes de l'entreprise CGC qui ont été testées positives il y a trois semaines sont actuellement en bonne santé avec leurs tests négatifs.

Cependant, 7 autres personnes sont hospitalisées dont une sous assistance respiratoire, un septuagénaire. On signale 4 personnes suivies à domicile, selon des sources hospitalières.

Il y a deux jours seulement, il y avait 5 malades hospitalisés dont deux avaient besoin d'assistance respiratoire et 11 personnes suivies à la maison. Parmi ces personnes contaminées, 13 viennent de

Fomboni la capitale et 3 du plateau de Djando. Une situation qui commence à devenir inquiétante. L'on se demande si ce n'est pas la raison qui pousse les autorités de l'île à prendre une longueur d'avance par rapport aux autres.

Cependant, l'on remarque que dans les espaces publics et les mosquées la population ne semble assez vigilante en termes de gestes barrières, car la distanciation physique, le

port du masque et le lavage des mains ne s'appliquent que très rarement.

La campagne de vaccination de cette troisième cohorte quant à elle, elle va bon train. Mohéli compte vacciner 8397, jusqu'à ce vendredi 15 octobre qui correspond au 19ème jour de campagne, 5937 personnes ont été vaccinées d'où une couverture de 70,7%.

Riwad

## INAUGURATION DES VOIRIES DE FOMBONI

## Azali inaugure les axes routiers de Fomboni

Le président de la République a inauguré ce jeudi dernier les axes routiers ainsi que les voiries de Fomboni. Le président Azali Assoumani reste convaincu que l'amélioration des infrastructures routières de cette île ne fera que favoriser les échanges commerciaux au sein de l'île mais aussi entre elle et le reste du pays.

Après Anjouan, le président Azali Assoumani a inauguré jeudi dernier les axes routiers de la ville de Fomboni. Ces derniers sont financés par le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES) à hauteur d'un peu plus de deux milliards de nos francs. C'était aussi l'occasion pour le chef de l'Etat de rendre hommage à l'Entreprise chinoise CHINA GEO, qui a construit ce bel ouvrage et qui, depuis quelques années maintenant, participe, à travers son professionnalisme et son savoir-faire, au développement des infrastructures routières de notre pays.

« A l'instar de l'ensemble de nos îles, Mohéli connaît d'immenses difficultés, liées à la circulation des personnes et des biens. C'est donc conscients de cette préoccupation majeure que, dans le cadre de notre politique nationale de développe-

ment des infrastructures, nous avons tout mis en œuvre pour que les voiries de Mohéli fassent rapidement l'objet d'aménagement ou d'extension, afin d'améliorer les conditions de vie de la population, déclare le président Azali. Nul n'ignore que Mohéli est le grenier de notre pays, et que l'amélioration des infrastructures routières de cette île ne fera que favoriser les échanges commerciaux au sein de l'île mais aussi entre elle et le reste du pays ».

Le locataire de Beit Salam se dit fier d'inaugurer avec les mohéliens ces 10 kilomètres de routes qui vont certainement améliorer le quotidien de la population et apporter un souffle nouveau à l'économie nationale. Il tient à féliciter et rendre hommage aux habitants de Mohéli en général et ceux de la ville de Fomboni en particulier, pour l'exemplarité dont ils ont montré et continuent à le faire, en matière d'urbanisme et de respect du plan cadastre. « Je voudrais enfin attirer l'attention des usagers de la route, sur la nécessité de faire preuve de prudence afin que ces travaux réalisés pour améliorer la vie de la population ne soit pas une source de malheurs causés par des pertes humaines dans notre pays dans les accidents de la circulation », ajoute le président Azali.

Comme à l'accoutumé, le chef

de l'état lance un appel à la paix et à la stabilité qui sont menacées ces derniers temps. Raison pour laquelle il a lancé un appel pressant en faveur d'un dialogue sincère et inclusif afin que, comme par le passé, les comoriens puissent se réunir autour d'une table, pour débattre en toute franchise afin de trouver les solutions qui nous permettront de vivre dans la sérénité. « Je voudrais rappeler, si besoin est, que cette belle ville de Fomboni a joué, par le passé, un rôle essentiel dans la réconciliation de notre pays », rappelle-t-il, avant d'ajouter que « c'est ici, en effet, que nous avons trouvé les compromis et les consensus nécessaires au retour de la paix et de la stabilité dans nos îles ».

Quand au maire de Fomboni, il a salué les efforts du gouvernement dans son ambition de réhabiliter les axes routiers du pays. « Tout ce qu'on vient de voir aujourd'hui est quelque chose à saluer. Si aujourd'hui on arrive à faire le tour de Fomboni en voiture, c'est grâce aux efforts du président Azali.

De leur côté, l'Entreprise chinoise CHINA GEO a montré que la malgré la pandémie de la Covid-19, leur mission est parfaitement réalisée. « Nous avons tenu notre promesse au démarrage des travaux. Et ce projet que nous venons de termi-



Inauguration des axes routiers de Fomboni.

ner est hautement important pour la ville de Fomboni et de l'archipel », avance le directeur général de cette entreprise. Ce dernier a montré que la société devrait réclamer des indemnités pour des travaux supplémentaires mais « la pandémie a touché tout le monde et nous sommes tous solidaire. C'est pourquoi nous n'allons rien demander au gouvernement comorien ».

Selon le ministre de l'aménagement, la voirie de Fomboni est un formidable exemple de cette nouvelle génération de projets que le chef de l'Etat a initié. « La voirie que

nous inaugurons aujourd'hui donne à Fomboni toute sa splendeur et son charme. Notre ambition est d'en faire aussi, Fomboni, une vitrine de Mohéli de demain : une ville attractive qui innove, une ville ouverte et accueillante. Une ville à la tête de la dynamique optimiste que porte Mohéli. La voirie de Fomboni est une opportunité en or pour donner à d'autres l'envie d'y investir, de s'y installer et d'y grandir », montre Afretane Yssouf.

Riwad

## ADHÉSION À L'OMC

## Les Comores sur la dernière ligne droite

Le Président de la République a eu un échange téléphonique avec Dr Ngonzi Okonjo-Iweala, la directrice générale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en présence du ministre de l'Économie, de l'Industrie et des investissements, chargé de l'intégration économique, Mze Abdou Chafioun. Les échanges ont porté sur la dernière ligne droite du processus d'adhésion des Comores à l'OMC.

Pour l'accession des Comores à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un programme entamé depuis 2016, le président Azali Assoumani a eu un échange téléphonique avec la directrice générale de l'OMC, Dr Ngonzi

Okonjo-Iweala en présence du ministre de l'économie, Mze Abdou Chafioun. De nombreux efforts ont été déployés par le gouvernement comorien pour mettre le régime

commercial comorien en conformité avec les règles de l'OMC. Le Chef de l'Etat a, au cours de l'entretien, réitéré la volonté des Comores de rejoindre le système commercial

multilatéral administré par l'OMC qui nous permettra de « partager des règles commerciales communes » avec les pays dont les échanges représentent la quasi-totalité du volume mondial (les États-Unis, l'Union Européenne et le Canada)

Les signatures bilatérales prévues en fin d'année avec les USA et l'UE marqueront la fin du processus technique, et donne le choix souverain de l'accession du pays à l'OMC ou la poursuite du processus d'évaluation. Le chef de l'Etat a rappelé la mise en œuvre des réformes fiscales pour notamment « élargir la fiscalité intérieure, à commercer par l'introduction d'un régime de TVA et permettre au pays d'être moins tributaire aux ressources douanières » et a engagé des « réformes écono-

miques » qui vont permettre de mieux tirer profit de l'ouverture commerciale sous OMC et « attirer un flux important d'investissements directs étrangers ».

Pour rappel, le ministre de l'économie, Mze Abdou Mohamed Chanfiou avait participé à la 6e réunion de l'accession à l'OMC en compagnie d'une forte délégation. Cette rencontre rentrait dans la phase finale des négociations. Lors de la cinquième réunion du groupe de travail de l'accession de l'Union des Comores en septembre 2020, les Comores ont réaffirmé leur ferme engagement à conclure les négociations en vue de leur accession d'ici la douzième conférence ministérielle prévue en 2021.

Ibnou M. Abdou

Azali en entretien téléphonique avec la directrice de l'OMC.





Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

**Réf. n°2021/011/ MAPETA/PIDC/AMI/PAPPAA**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ÉLABORATION DES PLANS D'AFFAIRES POUR LA MISE EN PLACE D'USINE DE PRODUCTION DE PROVENDES ET D'ALIMENTS POUR ANIMAUX ET DES UNITES ABATTOIRS**

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- \* Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- \* Appui direct aux entreprises
- \* Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter un consultant international pour l'élaboration des Plans d'Affaires pour la mise en place d'usine de production de provendes et d'aliments pour animaux et des unités abattoirs (volailles), dont les responsabilités, tâches-sainsi que le profil, sont définis dans les présents termes de références.

**2. Objectif global du Consultant**

L'objectif global de la mission consiste à proposer des plans d'affaires pour la mise en place d'une unité de production de provende et d'aliments pour animaux d'une capacité industrielle capable de répondre aux besoins du pays dans le secteur de l'élevage ainsi que des unités d'abattage avec conditionnement des produits d'élevage.

Sous la supervision du Coordonnateur du PIDC et en collaboration étroite avec la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage (DNSAE), Le consultant sera responsable des tâches suivantes :

- Analyser la situation actuelle concernant les insuffisances constatées sur la problématique de la provende et du développement de l'élevage de la volaille aux Comores ;
- Elaborer un cahier de charges zoo sanitaires régissant l'importation des animaux de boucherie et de leurs viandes ; sur les normes techniques et sanitaires relatives aux abattoirs et aux provendes ; sur l'absence de règles d'hygiène relatives à l'abattage des animaux de boucherie et des provendes ; sur les normes régissant le transport des viandes et des provendes ; sur les procédures d'inspection sanitaire vétérinaire ; sur la pratique de l'estampillage qui est une garantie sanitaire absolue pour le consommateur

; sur les règles d'hygiène relatives au commerce des viandes et des provendes ; et sur les critères microbiologiques spécifiques aux viandes et aux provendes etc.

**3. Profil et expériences acquises**

Le consultant doit répondre au profil suivant :

- Avoir au moins un niveau de Bac+5 en génie industrielle, en ingénierie vétérinaires et zootechniques, en production et élevage animale, en maintenance industrielle, ou une discipline apparentée ;
- Disposer d'au moins 5 ans d'expériences dans les domaines de la consultation et des études de faisabilité ;
- Avoir une expérience avérée dans la réalisation des plans d'affaire ;
- Avoir des bonnes connaissances dans les domaines de la gestion des projets de développement, notamment dans des domaines relatifs à la reproduction et génétique animale, à l'alimentation des animaux, à l'économie de l'élevage, à l'intégration agriculture-élevage etc.

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des**

**Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018).** La méthode de sélection est « la sélection du Consultant Individuel (SCI) ».

**5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :**

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le **01 novembre 2021 à 15 h 00** (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/011/MAPETA/PIDC/AMI/PAPPAA au secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com)

Lancé, le 18 octobre 2021



Ministère de l'Agriculture, De la Pêche et de l'Environnement



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

**AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT**

**Réf. N° de l'Appel : 2021/001/MAPETA/PIDC/AON/CAP**

**RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REHABILITATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE.**

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « **réhabilitation de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche pour une durée de 3 mois.** Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours de 5 ans dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2016. Le Soumissionnaire doit aussi établir qu'il disposera d'un Représentant et du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans les Spécification, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Le Soumissionnaire doit aussi fournir les détails concernant le Représentant et le Personnel-clé qu'il prévoit

d'affecter aux travaux et services, y compris leur formation académique et leur expérience professionnelle.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de vingt mille (20 000KM). La méthode de paie-

ment sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique/ou par voie physique au secrétariat du PIDC.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 04 novembre 2021 à 14H 00.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le **04 novembre 2021 à 14H 30min.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'offre de garantie d'offre, pour un montant de cinq cent mille (500 0000) francs Comoriens.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :  
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat  
BP :41-Moroni  
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.  
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : [projetpidc@mail.com](mailto:projetpidc@mail.com)

Lancé, le 01 octobre 2021

## TOURNOI RAPIDE CLUB

## Volcan Club remporte la coupe face à USZ

Le tournoi de l'amitié de Rapide club de Moroni a fermé ses portes le samedi 16 octobre. La finale a été disputée par les deux équipes de la capitale, Volcan club et Union sportive de Zilimadjou Usz. Et c'est Volcan Club qui est sorti vainqueur de ce derby.

Le Volcan club a battu son éternel rival U Sportif de Zilimadjou dans la finale de la coupe de Rapide Club. Le match a commencé par un équilibre entre les deux formations. La première période s'est soldée par un score vierge. Dès le retour des vestiaires, le match a commencé à prendre l'allure d'une finale. Image d'un nouveau discours de la part des deux coaches.

Les joueurs ont compris les nouvelles consignes des entraîneurs et ont rehaussé le niveau de jeu avec une grande intensité. Et c'est Volcan Club qui a commencé les assauts en faisant reculer l'équipe de Bonbon Ndjema dans son camp. Et à la cinquième minute, ce dernier trouve la faille et marque le premier but sur une magnifique frappe de Kona. L'Union Sportif de



Volcan Club. d'archive

Zilimadjou a essayé d'égaliser mais en vain malgré deux occasions d'or de leur attaquant. Le match est fini par ce score de 1-0 et Volcan Club de Moroni remporte son premier trophée de l'année.

« On se félicite tous, même si c'est un match de préparation du championnat. On a pu relever les problèmes et on les va rectifier. Nous allons vers le début de la saison. Il y'aura le championnat, la

Coupe des Comores et la Coupe de la Ligue. Donc on doit bien se préparer pour être en forme et d'être en mesure d'entamer ces compétitions », avance Zainoudine, l'entraîneur de Volcan Club de Moroni, avant d'ajouter que « certes, nous avons gagné et c'est mieux. Mais comme je l'ai dit, ce n'est que le début de notre préparation ».

De son côté, le coach de Usz Soumette Ahmed montre qu'ils ont

fait un bon match mais que ça péchait à la finition. « On a eu des superbes occasions mais les joueurs les ont raté et c'est comme ça, dit-il. J'encourage mes joueurs car ils ont tout donné mais ça n'était pas notre jour. On va continuer à travailler, afin qu'on puisse être prêt pour les matchs à venir ».

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores  
Fondateur et Directeur général  
Said Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Said Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufè Maccha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
A.O. Yazid  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Said Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

### Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. n° N°2021/011/RCIP4/ATN»CS

#### SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

#### « Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant National en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un Consultant National en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) ».

#### 1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission d'appuyer l'ANADEN sous la supervision du Chef du département Cybersécurité et en coordination avec le Consultant International en Cybersécurité dans la phase d'opérationnalisation du dispositif national de cybersécurité.

Conformément à la loi adoptée en Juin 2021, l'ANADEN assure en effet à travers son département de cybersécurité, le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, et à la fourniture des services de confiance. Le Consultant doit conseiller l'agence sur la problématique de sécurisation des systèmes d'informations et des infrastructures critiques en analysant les besoins et les risques (audit), l'aider à définir sa politique de cybersécurité ainsi que le déploiement des activités de cybersécurité menées par l'ANADEN, dont notamment l'opérationnalisation du CERT et la coordination auprès des différents acteurs de l'écosystème comorien. Il parti-

cipe au besoin à l'installation et à la maintenance des équipements pour le compte de l'ANADEN. A l'issue de sa mission, l'ANADEN pourra, si elle le souhaite, intégrer le consultant à son personnel.

#### 2. Organisation de la mission

Ce travail sera effectué pour le compte de l'ANADEN

#### 3. Niveau d'effort, durée et lieu d'exécution de la mission

La mission est prévue se dérouler aux Comores au au siège de l'ANADEN pour une durée d'expertise sur 07.

#### 4. Profil du consultant

Les compétences attendues :

- avoir un Diplôme d'Ingénieur ou Master 2 un diplôme équivalent en Systèmes d'Information ou l'équivalent
- avoir un minimum de trois ans d'expérience dans un environnement de la sécurité informatique ou/et sécurité des réseaux des communications électroniques
- avoir des Connaissances et des expériences pratiques des systèmes Linux et Unix (selon l'équipement des parties prenantes)
- avoir des Connaissances des systèmes d'exploitation (selon l'équipement des parties prenantes)
- avoir des Connaissances des équipements d'infrastructure de réseau
- avoir des connaissances et de l'expérience dans l'installation, la mise à niveau, et la configuration des systèmes de sécurité informatique et/ou la

sécurité des réseaux d'informations et communications électronique

- Connaître les applications internet surtout les applicatifs des sécurités internet
- Savoir procéder à l'évaluation des risques et des applications pratiques
- Disposer d'une très bonne connaissance des principales réglementations et lois ainsi que la maîtrise de l'anglais constituent un atout

#### Qualités recherchées :

- Efficacité tout terrain : Dynamisme, compréhension, adaptation & priorisation
- Rigueur, organisation & pragmatisme
- Flexibilité, créativité et bon esprit d'équipe
- Capacité à analyser et synthétiser des sujets divers et variés sous un prisme sécurité
- Capacité d'expliquer des questions techniques complexes en termes simples
- Bonne perception de la confidentialité et du travail basé sur des procédures
- Aptitudes à l'organisation
- Résistance au stress
- Bonnes aptitudes à la communication et à la rédaction

Ouverture d'esprit et volonté d'apprendre

#### Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et télépho-

niques relatives aux références techniques ;

- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016, révisée 2017, 2018).. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 28 octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt N°2019/01/RCIP4/AMI- Intitulé du poste », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : [rcip.procure@gmail.com](mailto:rcip.procure@gmail.com)



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. N 2021-14-RCIP4—Stg-ANADEN

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

### « Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une firme pour une mission d'Élaboration du plan stratégique de l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à « L'Élaboration du plan stratégique de l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) ».

#### 1. Objectif de la mission

Pour parvenir à y répondre, l'ANADEN souhaite mobiliser un appui technique et analytique afin d'arrêter son plan stratégique, de définir les principes directeurs de sa mise en œuvre et de mettre en place les premiers éléments de cadrage (dont le manuel de procédures).

Le plan stratégique objet de la présente mission, définirait la mission et l'orientation stratégique ainsi que les piliers clés qui guideraient l'ANADEN pour aller de l'avant. Il comprendrait également une feuille de route/cadre de mise en œuvre, un nouveau modèle de fonctionnement clair, un plan de mobilisation des ressources montrant les fonds qui seront alloués par le gouvernement pour certaines fonctions de base, les fonds qui proviendront de bailleurs pour des projets d'investissement spécifiques ainsi que l'évaluation du potentiel et de la faisabilité de mettre sur pied assez tôt des partenariats public-privé (PPP) pour les grands projets qui seraient identifiés par le processus de planification stratégique.

#### 2. Tâches spécifiques

Cet accompagnement nécessitera de travailler étroitement avec l'ANADEN et devra se structurer de la façon suivante :

- Définir ses orientations stratégiques et organisationnelles
- Préparer un audit organisationnel et une analyse comparative pour identifier les principaux services et fonctions, et la manière dont ils sont actuellement remplis, ainsi que les lacunes en termes de capacité ;
- Faire des projections financières, opérationnelles et définir les résultats prévisionnels;
  - Procéder à une analyse comparative (benchmarking) basée sur les meilleurs pratiques et des cas comparables notamment à des pays à économie et/ou environnement similaires ;
  - Identifier les risques pour l'atteinte des résultats prévisionnels;
  - Analyse détaillée des Forces Faiblesses Opportunités Menaces (SWOT)
  - Cadrage avec la Direction Générale de l'ANADEN, les parties prenantes étatiques et le bailleur de fonds
  - Revue documentaire (textes légaux, stratégie nationale, manuels, etc.)
  - Entretiens individuels auprès de l'équipe
  - Temps d'échanges collectifs avec l'équipe
  - Possibles rencontres avec des bénéficiaires de l'ANADEN (opérateurs du numérique, Ministère de la Fonction Publique, etc.) et/ou autres agences publiques.
  - L'élaboration d'un plan stratégique organisationnel (comprenant l'offre de services, son modèle opérationnel et son modèle de durabilité)
  - Un plan d'action pour mettre en œuvre la stratégie (avec des recom-

mandations immédiates, à moyen et à long terme).

-Le consultant doit également procéder à une analyse comparative (benchmarking) basée sur les meilleurs pratiques et des cas comparables.

Les consultants proposeront dans leur proposition, un calendrier détaillé ainsi que la répartition des rôles entre les différents membres de l'équipe.

#### 3. Profil du consultant

Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins 05 ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (iii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires.

Autre, Le bureau d'étude ou consortium devra remplir les qualifications suivantes :

- Expérience de conseil stratégique avec au moins 5 missions similaires antérieures, y compris le développement de la stratégie, la révision et la gestion de l'organisation, l'expertise en gestion du changement.
- Expérience préalable en Afrique / îles de l'océan Indien / Moyen-Orient
- Idéalement disposant d'une expertise avérée dans le secteur du numérique / des TIC ou autres secteurs.
- Au moins 3 missions antérieures en conseil stratégique pour des gouvernements / agences gouvernementales
- Expertise en stratégie d'entreprise

Les critères d'éligibilité, la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est la « méthode de Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) ».

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent demander et obtenir les Termes des Références et des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le 11 novembre 2021 à 14 h 00** (heure locale) en Union des Comores.

Adressé à l'adresse : Mme la Coordonnatrice du projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt Réf. N2021-14-RCIP4—Stg-ANADEN — Intituler Le libellé », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : [rcip.procure@gmail.com](mailto:rcip.procure@gmail.com)

Lancé le 18 octobre 2021